

“On s’attend à voir une vague de chercheurs d’emploi ukrainiens”



La Dernière Heure* - 16 mar. 2022
Page 4

* La Dernière Heure Bruxelles, La Dernière Heure Ath Tournai, La Dernière Heure Hainaut, La Dernière Heure Brabant Wallon, La Dernière Heure Namur Luxembourg, La Dernière Heure Liège

La Belgique s’attend à accueillir prochainement des milliers de réfugiés ukrainiens. En arrivant sur le sol belge, ils bénéficieront automatiquement d’une protection temporaire, un statut qui leur permettra de séjourner et de travailler, s’ils le souhaitent, pendant un an dans notre pays. Et actuellement, 5 400 Ukrainiens séjournent chez nous, selon les données de l’Ibsa, dont 1 700 vivent à Bruxelles, 2 800 en Flandre et 900 en Wallonie. Chez Actiris, 99 demandeurs d’emploi ukrainiens sont inscrits à ce jour, un chiffre qui ne prend pas encore en compte les réfugiés qui viennent tout juste d’arriver sur le sol belge. Avant de chercher un emploi, la priorité reste de trouver un toit.

Mais, depuis quelques semaines, l’organisme bruxellois chargé de la politique de l’emploi travaille d’arrache-pied pour anticiper et gérer au mieux l’afflux de demandeurs d’emploi. “On s’attend à voir déferler une vague de demandes”, nous confie un cadre de l’institution bruxelloise.

Un plan d’action régional est en cours d’élaboration et devrait être validé dans le courant de la semaine, la mise en place opérationnelle risque en effet de prendre un peu de temps.

Le défi de la barrière de la langue

Et avant de s’inscrire les ressortissants devront passer les démarches pour obtenir la fameuse carte d’identité A, qui permet d’accéder à l’emploi. Ensuite, Actiris va faire en sorte de centraliser la démarche à suivre. “On va mettre en place une forme de guichet unique, un ‘One Stop Shop’, soit un endroit fixe où tous les réfugiés ukrainiens pourront avoir accès à l’emploi, indique Romain Adam, porte-parole d’Actiris. Il s’agira d’une seule démarche administrative pour être en règle et avoir accès au marché du travail. Et, à côté de ça, une permanence aura lieu à la cité des métiers, où tous pourront avoir accès aux modalités d’inscription, aux infos en la matière, et ces permanences les renverront vers des séances d’information qui leur seront réservées, elles se feront en anglais et il y aura une traduction dans leur langue.”

La première barrière à l’emploi pour les réfugiés est en effet celle de la langue. Actiris compte donc faire la promotion de formations et cours en la matière, des flyers en ukrainien seront par exemple distribués pour informer cette population de l’organisation de séances spécifiques et sur l’importance de se former. De son côté, le Forem souhaite également densifier son offre liée à l’apprentissage du français ainsi que son dispositif relatif à la recherche d’emploi en tant que telle, qui existe déjà pour les demandeurs d’emploi extra-européens, mais qui pourrait être amené à être revu selon l’évolution de la situation. En termes d’accès à l’emploi, cette situation inédite pose la question du challenge de la mutualisation des ressources pour centraliser l’information et la capacité à personnaliser une approche auprès d’une population qui n’a pas le temps d’être noyée dans la paperasse administrative.

Ludovic Jimenez

Actiris et le Forem vont faire en sorte de centraliser les démarches à suivre en matière d’emploi. BELGA

Copyright © 2022 IPM. Tous droits réservés